Fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE 153 - 155 rue de Rome 75017 PARIS
☎ 01 44 01 06 00 - ✉ fo.sante-sociaux@fosps.com - fo.territoriaux@fosps.com www.fosps.com - www.foterritoriaux.org

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes Publics
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

LE SECRETAIRE GENERAL
Réf. DB/IR

Paris, le 26 novembre 2019

COURRIER RECOMMANDE A/R.

OBJET : Préavis de grève à compter du mercredi 4 décembre 2019 à 20h00 au vendredi 20 décembre à 08h00

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force Ouvrière de déposer un préavis de grève pour le **jeudi 5 décembre 2019 au vendredi 20 décembre 2019 à 08h00.**

Il concerne les **personnels et agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière relevant de notre fédération.**

Ce préavis de grève couvrira l'ensemble des initiatives de grève et de mobilisation de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole et des départements d'Outre-Mer), sur les revendications suivantes :

- **Retrait du projet MACRON-DELEVOYE sur les retraites** :
  - Non à la retraite par points par la création d'un système à cotisations définies et prestations non définies ;
  - Maintien de la CNRACL et de tous les régimes de base et complémentaires existants ;
  - Amélioration des droits de l'ensemble des retraités et pensionnés ;
  - Maintien du calcul de la pension sur la base de l'indice détenu depuis 6 mois ;
  - Maintien de la catégorie active et insalubre avec les droits qu'elle confère ;
  - Amélioration des droits à pension pour les parents d'un ou plusieurs enfants ;
  - Maintien et amélioration des pensions de réversion et d'orphelins ;
  - Revalorisation immédiate des retraites et pensions des secteurs privés et publics.

- **Dégel immédiat de la valeur du point d'indice** de la fonction publique et rattrapage de **17 %** de perte de pouvoir d'achat ;

- **Arrêt des suppressions de postes et fermetures de services et l'augmentation des emplois statutaires** pour assurer un service public de qualité et permettre d'améliorer les conditions de travail des agents publics.

    - Dans la Fonction Publique Hospitalière, mise en œuvre d'un **plan Marshall de la santé** pour donner des moyens financiers conséquents dans tous les secteurs et services.

Afin de permettre aux personnels et agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, **la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période débutant le mercredi 4 décembre 2019 à 20h00 jusqu'au 20 décembre 2019 à 08h00. Cette grève étant susceptible d'être reconduite.**

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Didier BIRIG
Secrétaire Général